



De l'ouest à brocéliande
COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT

REDEVANCE SERVICE DÉCHETS

BIENTÔT INCITATIVE !
UN GUIDE POUR TOUT COMPRENDRE

JE PEUX, TU PEUX...
AGISSONS !

ENSEMBLE,
RÉDUISONS NOS DÉCHETS



Soutenu
par



CITEO

1^{er} janvier 2026 la redevance service déchets devient incitative



*

De l'Oust à Brocéliande communauté harmonise la collecte et la gestion des déchets. Le ramassage des ordures ménagères résiduelles et du tri évolue.

**Cette nouveauté s'accompagne d'évolutions tarifaires :
en janvier 2026, la redevance service déchets devient incitative !**

C'EST QUOI ?

La redevance service déchets finance la collecte, le traitement des déchets, les actions de prévention ainsi que les déchèteries.

Elle devient incitative. C'est un dispositif plus transparent, car lié à la quantité de déchets produits par chacun.

Il encourage à **diminuer le volume de nos ordures ménagères résiduelles et de nos déchets triés.**

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

La redevance service déchets incitative permet **de payer selon sa quantité** de déchets jetés et triés. Elle s'adresse aux ménages et aux autres catégories d'usagers (associations, professionnels, structures publiques...).



NOUVEAU !



C'EST UNE TAXE EN PLUS ?

Non, car la redevance service déchets existe déjà. La nouveauté concerne le fait qu'elle devienne incitative. La redevance finance exclusivement le service.

Elle encourage chacun à :

- diminuer ses déchets,
- mieux les trier,
- composter encore plus,
- changer ses habitudes : consommer moins, recycler, réparer, réutiliser, ne plus gaspiller.

POURQUOI LA METTRE EN PLACE ?

Les collectivités, comme notre communauté de communes, instaurent **une redevance incitative** :

- pour limiter l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets,
- pour répondre aux obligations réglementaires,
- pour contribuer à la préservation de notre environnement, en réduisant nos déchets.

Seuls les secteurs de Malestroit et La Gacilly sont concernés.



Le secteur de Guer (dont la compétence déchets est déléguée au Smictom Centre Ouest) est déjà passé en redevance incitative, depuis 2015.



|| La redevance service déchets devient incitative. C'est une opportunité d'agir pour produire moins de déchets et changer nos habitudes de consommation. Chacun de nous, à notre échelle, à la maison, au travail, au jardin, dans sa cuisine, peut contribuer concrètement à maîtriser ces hausses de coûts."

Jean-Luc Bléher,
Président De l'Oust
à Brocéliande communauté

Comment est calculée la redevance service déchets incitative ?

Comme pour l'eau ou l'électricité, les usagers paient 2 parts :

1

UNE PART **FIXE**

qui comprend, pour tous les usagers :

- **l'abonnement**, c'est-à-dire l'accès à l'ensemble du service des déchets,
- **et une prestation forfaitaire**. Elle inclue un nombre défini d'ouvertures des bornes d'apport volontaire et de levées de bacs de tri. Ce nombre dépend de la composition du foyer.

2

UNE PART **VARIABLE**

qui dépend :

du nombre d'ouvertures des bornes d'apport volontaire et de levées de bacs de tri **au-delà** de ce qui est inclus au forfait.

FACTURE
**DE REDEVANCE
SERVICE DÉCHETS
INCITATIVE**



	Abonnement		Forfait OMR et Tri			TOTAL /AN
	Tarif	Tarif	Ouvertures incluses (OMR)	Volume bac (Tri)	Levées incluses (Tri)	
MÉNAGES 1 personne	100 €	72 €	26	240 L	12	172 €
2 personnes		155 €	39		20	255 €
3 personnes		205 €	52		24	305 €
4 personnes		240 €	72	360 L	22	340 €
5 personnes et +		285 €	92		24	385 €

	Abonnement		Forfait OMR et Tri			TOTAL /AN
	Tarif	Tarif	Ouvertures incluses (OMR)	Volume bac (Tri)	Levées incluses (Tri)	
AUTRES CATÉGORIES D'USAGERS* Catégorie 0**	100 €	0 €	0	0 L	0	100 €
Catégorie 1		155 €	39	240 L	20	255 €
Catégorie 2		289 €	92	360 L	24	389 €
Catégorie 3		669 €	208	770 L	24	769 €

* Catégorie selon le nombre de bacs et leurs volumes mis à disposition de l'utilisateur.

** Les usagers affectés à la catégorie 0 seront précisés dans le règlement de facturation.


Exemple d'un usager avec 1 bac 240 L et 2 bacs 770 L.

Redevance Service Déchets = 100 + (1 x 155 €) + (2 x 669 €) = 1593 €.

5

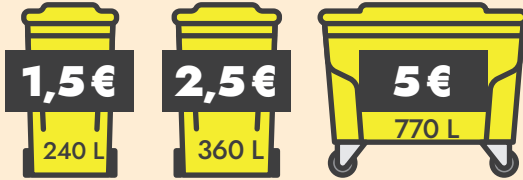
MÉNAGES ET AUTRES CATÉGORIES D'USAGERS

OMR



l'ouverture supplémentaire

TRI



la levée supplémentaire

LE SAVIEZ-VOUS ?

La grille tarifaire de la redevance service déchets incitative 2026 a été votée le 13 mars 2025, par le conseil communautaire. Elle sera ensuite revue chaque année, en décembre.

Plusieurs exemples, selon la composition du foyer



6

**1 PERSONNE
SEULE**



**COMMENT CONNAÎTRE
SON SUIVI ?**

Il sera possible de suivre
à tout moment le détail
de ses données
sur le portail usager.

PART FIXE

172 €/AN

- abonnement = **100 €**
- et un forfait
OMR et Tri = **72 €**

Avec



ouvertures
incluses



levées incluses

PART VARIABLE

au-delà du forfait

OMR



l'ouverture
supplémentaire,
dès la 27^e

TRI



la levée
supplémentaire,
dès la 13^e



1 Foyer DE 4 PERSONNES

PART FIXE

340 €/AN

- abonnement = **100 €**
- et un forfait OMR et Tri = **140 €**

Avec

+



ouvertures
incluses



levées incluses

PART VARIABLE

au-delà du forfait

OMR



l'ouverture
supplémentaire,
dès la 73^e

TRI



la levée
supplémentaire,
dès la 23^e

début
2026

1.

Vous recevrez une facture à blanc de la redevance service déchets incitative. Cette simulation vous permettra de la comparer à la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères) actuelle.

2026

2.

Vous recevrez la part fixe (abonnement + forfait) de la redevance service déchets incitative réelle **pour l'année en cours.**

début
2027

3.

Vous recevrez la part variable (en fonction du nombre d'ouvertures et de levées supplémentaires au forfait) **de 2026.**

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

- Elles sont à déposer dans l'une des bornes d'apport volontaire, grâce à sa carte déchets équipée d'une puce.

- Ces bornes disposent d'un lecteur et d'un système informatique pour enregistrer et transmettre les données (date ouverture de tambour, identifiant de l'utilisateur...).



8

TRI DES EMBALLAGES ET DES PAPIERS

- Les bacs jaunes individuels, sont à sortir en points de rassemblement. Chaque bac est équipé d'une puce qui permet au camion de collecte d'enregistrer les données (date, heure de levée, n° puce...).
- Dans votre forfait, vous payerez un nombre de levée défini. Au-delà de ce nombre, vous payerez alors la part variable, à chaque nouvelle levée supplémentaire.

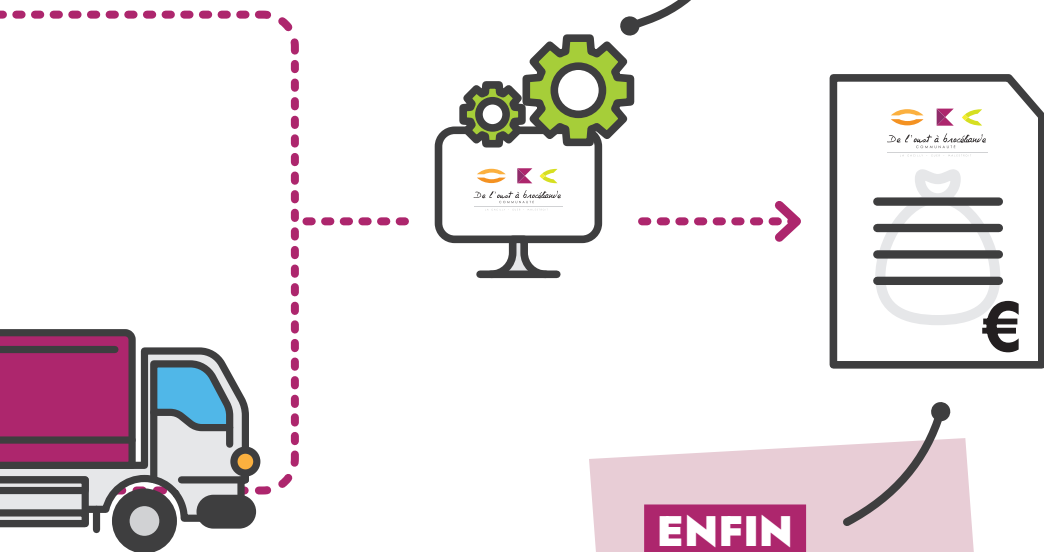


- Dans votre forfait, vous payerez un nombre de dépôt défini. **Au-delà de ce nombre, vous payerez alors la part variable, à chaque nouveau dépôt supplémentaire.**



ET APRÈS

De l'Oust à Brocéliande communauté reçoit ces informations sécurisées. **Après contrôle, le montant de la redevance service déchets incitative est calculé, selon l'utilisation réelle du service.**



Un bonus pour les usagers les plus vertueux sera étudié après une période de recul sur le dispositif de cette nouvelle tarification.

ENFIN

L'utilisateur reçoit **sa facture individuelle et détaillée** tous les ans.

Le circuit de facturation

Trucs et astuces

POUR ALLÉGER SA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ET SON BAC DE TRI



Composter ses épluchures

et restes de repas...,
ou les donner à ses poules

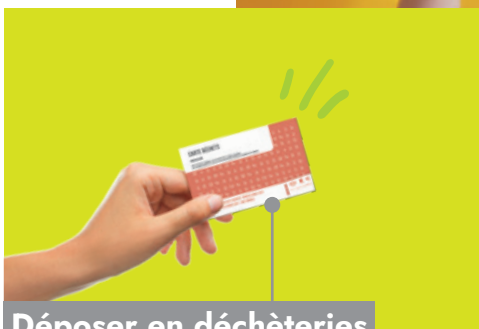


Adopter le vrac,
pendant ses courses,
pour limiter les emballages

Privilégier les grands contenants

Boire l'eau du robinet,

pour éviter
les bouteilles
en plastiques



Déposer en déchèteries

les cartons et autres déchets
d'équipements électriques

Faire réparer,
plutôt que jeter



Vérifier les dates de péremption

pour ne plus gaspiller, c'est en plus une source d'économies !

Fabriquer ses produits d'entretien et cosmétiques maison, pour éviter les flacons plastiques ou en carton



Éviter les prospectus, en collant un stop pub sur sa boîte aux lettres

Rapporter ses médicaments en pharmacie

et non plus les jeter



POUR RAPPEL

- Déposer sa poubelle d'ordures ménagères résiduelles (50 litres maximum) **uniquement si elle est pleine**, pour éviter de comptabiliser une ouverture de borne.
- Sortir son bac de tri, la veille au soir, quand il est plein. Le rentrer dès que possible après la collecte.

11

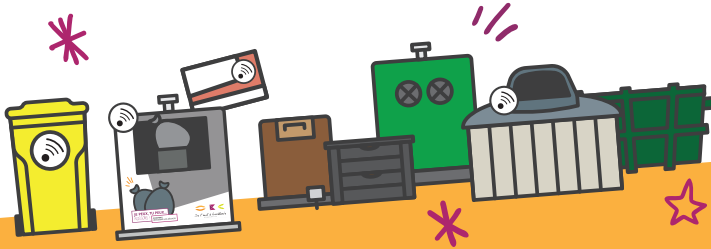
D'autres idées à découvrir dans notre guide « Réduire ses déchets : trucs et astuces », disponible sur notre site internet.





De l'oust à brocéliande
COMMUNAUTÉ

LA GACILLY - GUER - MALESTROIT



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI
QU'ON NE PRODUIT PAS

JE PEUX, TU PEUX...
AGISSONS !

ENSEMBLE,
RÉDUISONS NOS DÉCHETS

**RETROUVEZ TOUTES LES CONSIGNES DE TRI
ET AUTRES RENSEIGNEMENTS**

sur les applis **OBC mobile** et le guide du tri **CITEO**

www.oust-broceliande.bzh
dechets@oust-broceliande.bzh

02 97 75 01 02

De l'Oust à Brocéliande communauté / Conception : Cités Plume /
Crédits photographiques : Adobe Stock

Soutenu
par



CITEO

